



Commune  
D'AIGALIERS

**DICRIM**  
**Document**  
**d' Information**  
**Communal**  
**sur les Risques**  
**Majeurs**



**DOCUMENT à CONSERVER**

**Edition 2019**

*Mairie - 280 Route Stéphane Hessel - Le Village - 30700 AIGALIERS*

*☎ 04 66 22 10 58 - ✉ [mairie-aigaliers@orange.fr](mailto:mairie-aigaliers@orange.fr) - [www.aigaliers.net](http://www.aigaliers.net)*

## Edito du Maire



feux de forêt



inondation rapide



chute abondante  
de neige



tempêtes



Madame, Monsieur,

Notre commune est concernée par un certain nombre de Risques Majeurs: feux de forêt, de garrigues; inondations par ruissellement; conditions météorologiques extrêmes.

**Un Plan Communal de Sauvegarde-PCS-** a été établi par les élus et le secrétariat de mairie. En cas de nécessité, il sera activé par le Maire. Il a pour but de gérer ces risques en liaison avec les élus, les services de l'Etat, le secrétariat de mairie, l'agent communal et vous-même.

Ce Document d'Information sur les Risques Majeurs, appelé **DICRIM** est un guide pratique qui vise à vous informer sur les risques existants et sur les **moyens de vous en protéger.**

**Votre mobilisation** aidera aussi au bon déroulement des opérations de secours et permettra le déroulement des actions de façon efficiente, avec tous les services concernés.

Bien cordialement,

Le Maire  
Daniel Boyer

# Sommaire

<b>Edito du Maire</b>	<b>p</b>	<b>02</b>
<b>Sommaire</b>	<b>p</b>	<b>03</b>
<b>Présentation de la commune</b>	<b>p</b>	<b>04-05</b>
<b>Le risque majeur</b>	<b>p</b>	<b>06</b>
<b>Le Plan Communal de Sauvegarde</b>	<b>p</b>	<b>07</b>
<b>Les modalités d'activation du PCS</b>	<b>p</b>	<b>08-09</b>
<b>Notre démarche– Les risques</b>	<b>p</b>	<b>10-11</b>
<b>Le risque feu de forêt– garrigues</b>	<b>p</b>	<b>12</b>
<b>Les consignes spécifiques Sécurité</b>	<b>p</b>	<b>13</b>
<b>Le risque inondation</b>	<b>p</b>	<b>14</b>
<b>Les consignes spécifiques Sécurité</b>	<b>p</b>	<b>15</b>
<b>Le risque météorologique</b>	<b>p</b>	<b>16</b>
<b>Les consignes spécifiques Sécurité</b>	<b>p</b>	<b>17</b>
<b>Neige ou Canicule</b>	<b>p</b>	<b>18-19</b>
<b>Numéros d'URGENCE – N° UTILES</b>	<b>p</b>	<b>20</b>

## Présentation de la commune

### Nombre d'habitants:

509 habitants en résidences principales, auxquels se rajoutent 100 à 150 personnes en résidences secondaires et gîtes pendant la période estivale.

### Superficie de la commune:

2806 hectares

Le territoire communal est formé de neuf hameaux et d'habitats isolés, de tailles plus ou moins importantes.

### HAMEAUX

Aigaliers

Le Chabian

Bourdiguet

Foussargues

Mas Pontier

Marignac

La Bruyette

Gattigues-Lacré

Champ des Baumes

### HABITATS ISOLÉS

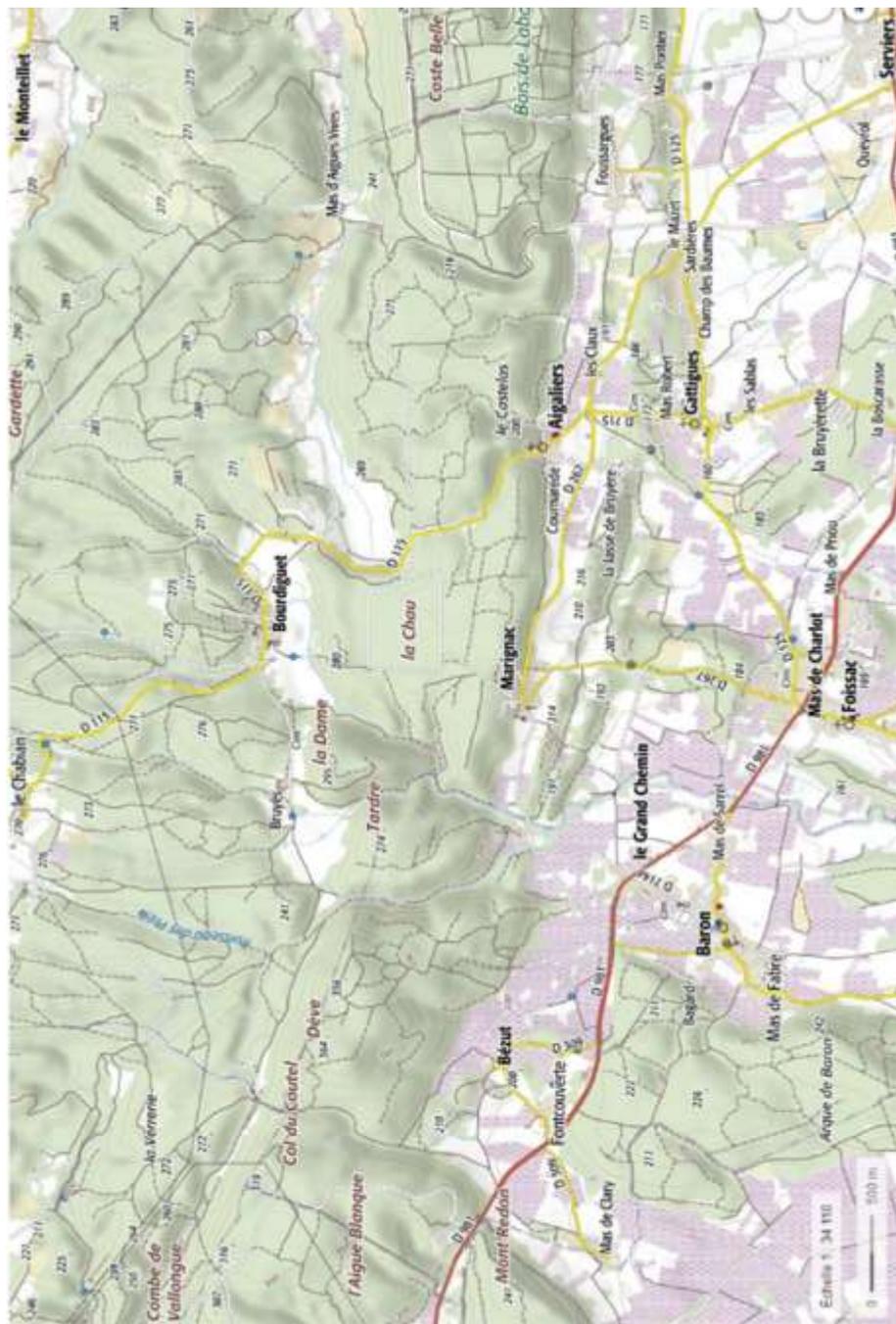
Bruyès

Plan d'Albi

La Boscarasse

Cabanisse

Les Brunets

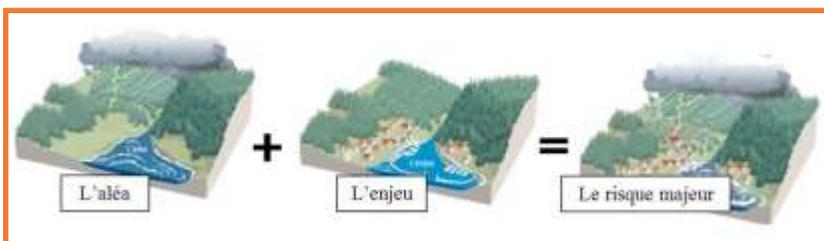


## Qu'est ce qu'un Risque Majeur ?

Un Risque Majeur est un évènement imprévu et brutal, d'origine naturelle ou technologique qui entraîne des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement.

Deux critères caractérisent le risque majeur:

- **Une faible fréquence:** nous pouvons être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes.
- **Une énorme gravité:** des dommages importants aux personnes et aux biens et à l'environnement des victimes.



## Qu'est ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document communal visant l'information préventive et la protection de la population.

Il détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.

Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité; recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

**L'ALEA** est la manifestation d'un phénomène naturel

**L'ENJEU** représente l'ensemble des personnes et des biens qui risquent d'être affectés.

# Modalités d'Activation du PCS

## 01 ÉVÈNEMENT



## 02 INFORMATION d'un événement émanant



DES SYSTÈMES  
DE VIGILANCE



DES AUTORITÉS



DES SERVICES OU D'UN TÉMOIN

## 03 ÉVALUATION de la situation



MAIRE OU ÉLU D'ASTREINTE

LA SITUATION PEUT-ELLE  
ENTRAÎNER DES RISQUES  
POUR LA POPULATION ?

## 04 ACTIVATION du PCS



NON

FIN



OUI

ACTIVATION DU PCS

ALERTE



de la population

de l'équipe communale  
et des personnes  
ressources

## Lieu du Poste de Commandement Communal



A partir d'octobre 2019, un système d'alerte individuelle par téléphone fixe , mobile, SMS, ou messagerie sera proposé aux habitants de la commune.

Vous recevrez un courrier d'inscription.

---

## Notre démarche

Soucieux de mieux se préparer et d'anticiper les Risques Majeurs auxquels la commune d'Aigaliers peut être confrontée, le Conseil Municipal et le secrétariat de Mairie ont élaboré le PCS qui se base sur les recommandations de la Préfecture et sur l'expérience des évènements antérieurs (inondations par ruissellement en 2002 et 2014).

Le PCS formalise une Cellule de crise coordonnant les actions de terrain, de communication, de sécurité.

Dirigée par le Maire, cette cellule devient Poste de crise en cas de vigilance rouge ou autres alertes majeures.

## Les risques recensés

Les épisodes cévenols, le réchauffement climatique, le développement des activités humaines sont des facteurs aggravants qui occasionnent de nombreux dégâts et mettent de plus en plus en danger les populations.

Principaux Risques Majeurs sur la commune:

- ⇒ **Feux de forêt, de garrigues**
- ⇒ **Inondations par ruissellement**
- ⇒ **Climatiques (vent, neige, canicule)**



# Incendie



Les feux de forêts se déclarent principalement à cause de la sécheresse, du manque d'eau, des conditions météorologiques et de la forte fréquentation des espaces boisés.

Le débroussaillage est la mesure de prévention la plus efficace.



Plusieurs causes de feux de forêt existent, notamment d'origines :

- **naturelles** dues à la sécheresse, aux fortes chaleurs, à la foudre...
- **humaines** qui peuvent arriver de manière accidentelle (mégot de cigarette mal éteint, barbecue, travaux, etc.) ou volontaire.

## Les Consignes spécifiques Sécurité



Ouvrir votre  
portail pour  
faciliter  
l'accès aux  
secours



Fermer les volets



Couper le gaz  
et l'électricité



Ne pas  
prendre  
le volant



Entrer dans le  
bâtiment le  
plus proche



Ne pas aller  
chercher vos  
enfants à l'école

**Les bons reflexes**

# Inondation



Les inondations par ruissellement en secteur urbain se produisent par écoulement dans les rues ou chemins. L'eau n'est plus absorbée par le réseau d'assainissement.

Lors d'un phénomène à risque, l'équipe municipale, dirigée par le Directeur des Opérations de Secours (Maire) s'assure de la mise en sécurité des enjeux exposés conformément aux spécificités du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et/ ou du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

**Sur notre commune, le risque inondation est de deux types :**

- ⇒ **Débordements des ruisseaux : le Bourdic et le Lisson appelé « le Riù »**
- ⇒ **Ruissellement**



Le Village- Route Stéphane Hessel/Chemin du puits-10/10/2014



Ecouter la radio



Ne pas  
téléphoner



Couper le gaz  
et l'électricité



Ne pas prendre  
le volant



Monter à  
l'étage



Ne pas aller  
chercher vos  
enfants à  
l'école

**Les bons reflexes**

## Tempête

### Vent violent



Un vent est généralement estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h ou 100 km/h en rafale à l'intérieur des terres.

Les principaux dégâts engendrés par les vents violents: des toitures et cheminées endommagées, des arbres arrachés, des véhicules déportés sur les routes et des coupures d'électricité et de téléphone.

La circulation routière peut également être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.



Champs des Baumes- 18/06/2015



Ecouter la radio



Ne pas téléphoner



Couper le gaz et l'électricité



Ne pas se déplacer en voiture



Monter à l'étage



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école

**Les bons réflexes**

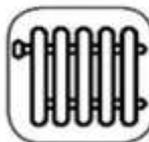
# Neige



## Les bons reflexes



Ne pas se déplacer en voiture



S'assurer du bon fonctionnement des ventilations et du chauffage



Eviter les activités physiques



Chauffer son domicile à au moins 19°



Eviter de sortir



*Bourdiguët sous la neige*

## Canicule



**Boire de l'eau  
régulièrement.  
Mouiller son  
corps et se  
ventiler**



**Maintenir sa  
maison au frais.  
Fermer les  
volets le jour**



**Donner et  
prendre des  
nouvelles des  
proches**



**Eviter de boire  
de l'alcool**



**Eviter les  
efforts  
physiques**



**Manger en  
quantité  
suffisante**

**Les bons reflexes**

## Numéros d'URGENCE

Sapeurs Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
N° Unique Européen (à partir d'un tél mobile)	112

## Numéros UTILES

### Où trouver de l'information ?

[www.aigaliers.net](http://www.aigaliers.net)

Préfecture du Gard:

[www.gard.pref.gouv.fr](http://www.gard.pref.gouv.fr)

Site dédié aux risques majeurs

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Site vigilance météo

[www.vigimeteo.com](http://www.vigimeteo.com)

Site vigilance crues

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

Site météo France

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Radio France Gard-Lozère

90.2 MHz